

BILAN DE LA COP 26

GLASGOW, ÉCOSSE
1ER AU 13 NOVEMBRE 2021

Convention-Cadre
des Nations Unies sur
les Changements
climatiques
(CCNUCC)



United Nations
Climate Change



UN CLIMATE CHANGE
CONFERENCE UK 2021
IN PARTNERSHIP WITH ITALY



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

**Rédaction :
Patrick Rondeau**

**Relecture, graphisme et mise en page :
Mouna Kamel, Joelle Vescovi, Nicole Leblanc et Leila Mc Donald**

Crédit photos : Sami Dellah, Philippe Lapointe.

Document imprimé au service de l'imprimerie de la FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-0311

Sans frais : 1 877-897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 1er trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ISBN 978-89639-481-4

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	4
2. LA COP 26.....	4
Qu'est-ce qu'une COP?.....	4
Les enjeux de la COP26.....	5
Une COP sous la COVID.....	6
Annonces, déclarations et groupes de travail.....	6
Ambitions climatiques.....	7
Le Pacte de Glasgow pour le climat.....	7
Le Québec et la COP26.....	8
Le Canada et la COP26.....	9
Quelques informations logistiques.....	9
3. LA FTQ ET LA COP26.....	10
Hébergement.....	10
Formations avant le départ.....	10
Rencontres politiques.....	11
Communications.....	12
Rôle d'observateurs.....	12
COVID.....	13
Accréditations.....	13
Transport.....	13
Logistique de la COP26.....	14
4. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES.....	14
5. PARTENAIRES ET ALLIANCES.....	15
6. ACTIVITÉS.....	16
COP26.....	16
Sommet des peuple de la Coalition COP26.....	16
Séminaire stratégique de la CSI.....	16
7. FINANCEMENT.....	17
8. RECOMMANDATIONS.....	17
Hébergement.....	17
Politique.....	17
Formation pré-départ.....	17
Communications.....	17
9. CONCLUSION.....	18



1. INTRODUCTION

La conférence des parties 26 (COP26) s'est tenue du 1er au 13 novembre 2021, à Glasgow, en Écosse. La Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) a envoyé une délégation de 8 personnes à cet événement.

La FTQ est présente dans les COP depuis 2015, pour permettre de donner une voix aux membres de la centrale concernant les enjeux liés à la lutte aux changements climatiques et l'emploi.

Membres de la délégation FTQ de gauche à droite:

- » Denis Bolduc, FTQ
- » Marc Glogowski, SEPB-Québec
- » Patrick Rondeau, FTQ
- » Benjamin Sweeney, TUAC-500
- » Rima Chaaban, FTQ
- » Sami Dellah, TUAC-501
- » Martin L'Abbée, Métallos
- » Philippe Lapointe, FTQ-Construction

2. LA COP26

QU'EST-CE-QUE LA COP26?

Les COP (Conférence des parties) sont grandement médiatisées depuis 2015, année de l'Accord de Paris. La sphère médiatique s'empresse, année après année, d'étiqueter chaque COP comme « celle de la dernière chance » pour finalement les qualifier « d'échecs » année après année. Qu'en est-il vraiment? À quel niveau peut-on qualifier une COP de réussite ?

Une COP réunit près de 200 pays qui doivent s'entendre autour d'accords, protocoles ou mécanismes permettant de s'assurer que les cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES) sont atteintes. C'est un peu comme effectuer des travaux scolaires en équipe, mais avec près de 200 partenaires.

La tâche est ardue ! C'est la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui est la grande cheffe d'orchestre de cette démarche et elle doit conjuguer avec des États, mais également prendre en considération plusieurs représentations de la société civile.





Bien que la CCNUCC coordonne l'ensemble du programme climatique, il en revient au pays hôte d'assumer le secrétariat et les orientations d'une COP. C'est donc au Royaume-Uni que ces fonctions ont été accordées pour la COP26. Ultimement, les COP ne peuvent contraindre des États à effectuer des actions précises. Par exemple, une COP ne pourrait pas exiger que la Chine ferme ses centrales au charbon en coordonnant une logistique précise. Les COP visent plutôt à négocier des accords-cadres et des mécanismes pour atteindre les objectifs précis. Il revient donc aux divers gouvernements de mettre en application, par des actions concrètes, les ententes qu'ils ont ratifiées lors des COP. Ces accords, protocoles et mécanismes deviennent donc une véritable feuille de route que les États doivent suivre. Par exemple, quelle méthode a été utilisée pour calculer les GES et les plans pour les réduire ? Ce sont donc des outils communs dont se munissent les États pour effectuer leur travail au niveau domestique. Ainsi, plus les textes sont contraignants, plus les plans d'action au niveau domestique doivent être précis et ambitieux. C'est plutôt à ce niveau que peuvent jouer les sociétés civiles auprès de leur gouvernement respectif.

Malgré l'aspect non contraignant, il n'en demeure pas moins que les États doivent effectuer une reddition de compte sur l'avancement de leurs travaux et démontrer qu'ils mettent en place les mesures nécessaires pour atteindre les cibles auxquelles ils ont souscrit. À défaut, il n'y a pas de mécanismes punitifs au niveau de la CCNUCC, mais la diplomatie politique et commerciale d'un État voyou en subit les conséquences.

Spécifiquement, une COP fonctionne dans les paramètres suivants :

- Reconnaissance qu'il y a un problème selon le Protocole de Montréal (1987);
- Fixe un objectif élevé et précis : stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre;

- Incombe aux pays développés de montrer la voie : responsabilité commune, mais différenciée selon les moyens;
- Oriente les nouveaux fonds vers les activités liées au changement climatique dans les pays en développement : Finance climatique;
- Garde un œil sur le problème et sur ce qui est fait pour y remédier : reddition de compte;
- Trace les débuts d'un chemin pour trouver un équilibre délicat : Protocole de Kyoto;
- Lance de la réflexion formelle sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques.

LES GRANDS ENJEUX DE LA COP26

La COP26 était très attendue, puisque c'est lors de cette édition que les États devaient présenter une première reddition de compte selon l'Accord de Paris, qui exige ce mécanisme tous les 5 ans. L'objectif principal de l'Accord de Paris « vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques » (article 2). Bien sûr, d'autres enjeux étaient importants : finaliser le guide de mise en œuvre de l'Accord de Paris, spécifiquement l'article 6, les mécanismes concernant la finance climatique et les pertes et préjudices, etc

C'est donc avec ces objectifs en tête que le Royaume-Uni a ouvert la COP26. Selon le président de la COP26, Alok Sharma, il était important de finaliser les travaux entamés depuis 2015, à Paris.

« Let's make sure that where Paris promised, Glasgow delivered » Alok Sharma¹.

¹ [Traduction] Assurons-nous que là où Paris l'avait promis, Glasgow a tenu ses promesses.



De plus, même si l'Accord de Paris vise à contenir l'élévation des températures sous 2 °C, il a toujours été convenu par les États de maintenir le cap sur le 1,5 °C et de maintenir le niveau d'ambition en concordance.

« We need to come out of Glasgow saying with credibility that we have kept 1.5 alive » Alok Sharma².

Au-delà des enjeux liés à l'Accord de Paris, la situation sanitaire représentait également un défi de taille. Le Royaume-Uni a voulu organiser la COP la plus inclusive de son histoire, mais en respectant les paramètres de la santé publique. Cette situation a d'ailleurs obligé le Royaume-Uni à repousser la COP26 d'un an, elle devait préalablement se tenir en 2020.

2 [Traduction] Nous devons sortir de Glasgow en disant avec crédibilité que nous avons gardé 1,5 en vie.

UNE COP SOUS LA COVID

La situation sanitaire a donné plusieurs maux de tête à absolument tout le monde qui a participé de près ou de loin la COP26. Jusqu'au début de l'événement, les consignes n'étaient pas claires et changeaient constamment. De façon générale, l'accès à la COP26 a été affecté, particulièrement au niveau des sessions de négociation. Il existe plusieurs types d'accréditations pour participer à une COP, mais les plus rependues sont celles de « partie » et « observateur ». Concernant celle de « partie », elle est octroyée aux représentants et représentantes officielles d'un État. C'est l'État qui envoie la liste.

Ces personnes ont accès partout et peuvent participer aux tables de négociation. L'accréditation « observateur » est donnée aux ONG et aux personnes représentant l'une des 9 circonscriptions reconnues par la CCNUCC.

Les syndicats sont reconnus et c'est la Confédération syndicale internationale qui est le point focal. Le rôle des personnes observatrices est

de participer aux diverses rencontres et de pouvoir observer les sessions de négociation pour assurer une transparence du processus et pouvoir en rapporter le contenu.

Compte tenu de la situation sanitaire, les observateurs devaient se munir d'un laissez-passer, un seul par circonscription, pour pouvoir participer aux sessions de négociation, ce qui représente un obstacle majeur quant à leur rôle officiel.



ANNONCES, DÉCLARATION ET GROUPES DE TRAVAIL

Le Royaume-Uni a pris la décision d'organiser un Sommet des leaders mondiaux en guise d'ouverture de la COP26. Ce sommet, d'une durée de deux jours, s'est tenu le 1er et 2 novembre 2021. Bien que l'exercice ait permis d'envoyer des signaux clairs quant à l'importance d'augmenter l'ambition climatique, il a néanmoins causé un souci logistique d'envergure, où l'accès aux salles était fort limité. Pour un événement d'une durée de deux semaines, amputer deux journées complètes met une pression sur le travail qui suit dans les prochains jours. Il est à noter que la première semaine d'une COP vise à finaliser les textes qui seront soumis aux États la semaine suivante pour négociation.

Néanmoins, ce sommet a donné une impulsion significative aux travaux de la COP26. Parmi les ententes, nous retrouvons :

- Déclaration commune sur le renforcement de l'action climatique entre les États-Unis et la Chine;
- Glasgow Leaders' Declaration On Forests And Land Use : 141 pays, dont le Brésil a ratifié cette déclaration qui vise à arrêter la déforestation;
- Global Methane Pledge : déclaration présentée par les États-Unis et l'Union européenne supportée par plus de 100 pays et qui vise à limiter les émissions de méthane. L'Accord de Paris ne visait que le CO₂;
- Supporting The Conditions For A Just Transition Internationally : une importante déclaration pour les syndicats qui s'appuie sur plusieurs revendications, ainsi que les Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous de l'Organisation internationale du travail. Le Canada et le Québec ont endossé cette déclaration;
- Plusieurs groupes de travail ont été mis en place pour accélérer le processus tel que ceux sur l'adaptation, la finance, etc.



AMBITION CLIMATIQUE

L'une des raisons pour laquelle les COP sont considérées comme un échec est le fait que depuis plus de 26 ans, les travaux ne permettent pas de ralentir suffisamment le réchauffement climatique. Les scénarios de réchauffement climatique à la conclusion d'une COP sont toujours vers une trajectoire mettant en danger la vie sur Terre. Malgré tout, il y a des progrès, mais ils ne sont pas assez rapides et encore nettement insuffisants.

Avant l'ouverture de la COP26, la synthèse des CDN reçues démontrait un réchauffement de 2,7 °C, ne permettant toujours pas d'atteindre les cibles requises. À la suite des annonces du Sommet des leaders et en tenant compte des promesses, tout en visant une carboneutralité absolue au niveau des émissions, les projections étaient au niveau de 1,8 °C. Ce qui permettait pour la première fois d'être en concordance dans la fourchette entre 1,5 °C et 2 °C. Malheureusement, après deux semaines de négociations intensives et plusieurs tractations, les perspectives d'augmentation des GES, selon le Pacte pour le climat de Glasgow, représentent un réchauffement de 2,4 °C.

Lors de la COP21, à Paris, les projections de réchauffement nous amenaient à un réchauffement climatique d'environ 6 °C. À la fin des négociations de l'Accord de Paris, les projections allaient plutôt vers 4 °C, ce qui était encore nettement trop élevé. Le défi pour les États était donc de présenter à la COP26 une révision de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), c'est-à-dire leurs plans leur permettant d'atteindre les cibles fixées par les textes de l'Accord de Paris.

LE PACTE DE GLASGOW POUR LE CLIMAT

Après deux semaines de négociations, les travaux se sont conclus par l'adoption du Pacte de Glasgow pour le climat, permettant de poursuivre les travaux entamés à Paris en 2015 et en mettant en place de nouveaux paramètres pour les prochaines années.





Résumé des grandes lignes du Pacte de Glasgow pour le climat :

- La cible de réduction de GES de 1,5°C est maintenue, mais sans engagement;
- Les États s'engagent à rehausser leurs CDN pour 2022, mais sans engagement envers 1,5°C;
- Rappel de l'objectif de carboneutralité pour 2050;
- Pour la première fois, des textes concernant les hydrocarbures atterrissent dans un texte final de la CCNUCC. Les textes exacts sont les suivants : «Réduire progressivement la production d'électricité au charbon sans dispositif de réduction des émissions» et «éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles». Ces formules permettent donc à poursuivre pour le moment l'utilisation du charbon
- pour la production d'électricité, pourvu qu'il y ait captation de GES ou autres mécanismes et elles introduisent un principe de subventions inefficaces qui n'est toujours pas complètement défini, mais qui permet également de poursuivre pour le moment l'exploitation du pétrole et du gaz fossile dans la mesure où cela n'entraîne pas une augmentation des GES;
- Introduction de règles plus strictes en ce qui concerne la mise en œuvre des marchés internationaux du carbone (article 6), mais sans engagement envers 1,5°C;
- Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 45 % par rapport au niveau de 2010 d'ici 2030 (pour les pays industrialisés);
- Les mécanismes sur la finance climatique sont reportés à 2023 pour sa mise en application au lieu de 2020. Autrement dit, les pays industrialisés devaient contribuer à la hauteur de 100 milliards de dollars par année dans un fonds pour l'adaptation, les pertes et préjudices des pays en voie de développement. De plus, le texte mentionne «exhorte», à finaliser les travaux, donc pas d'obligation;
- L'obligation liée à la finance climatique doit prendre fin en 2025. Il n'y a pas d'accord concernant un après 2025, mais un programme de travail dédié a été négocié;
- Constat des besoins croissants d'aide financière des pays en développement;
- Appel aux pays riches, banques de développement multilatérales et autres institutions financières à accélérer la mise en conformité de leurs activités financières avec les objectifs de l'Accord de Paris;
- Report à la COP27 des mécanismes du Réseau de Santiago, concernant l'adaptation;
- Droit de la personne : Pas de mécanismes, mais des intentions;
- Programme de travail décennal sur l'Action pour l'autonomisation climatique (AAC) : abandon des principes directeurs;
- Reconnaît «la nécessité de garantir des mesures de transition justes qui favorisent un développement durable et l'élimination de la pauvreté, ainsi que la création de travail décent et d'emplois de qualité»;
- Reconnaissance du rôle de la culture et connaissance des peuples autochtones et des populations locales.

LE QUÉBEC ET LA COP26

Le Québec est toujours bien représenté aux COP, que ce soit du point de vue gouvernemental, du monde des affaires ou des acteurs de la société civile. Le premier ministre du Québec, François Legault, a été présent lors du Sommet des leaders mondiaux. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Benoit Charette, a quant à lui été présent vers la fin de la première semaine, jusqu'au milieu de la seconde.

Malgré un appel clair de la part du Royaume-Uni pour que les États arrivent à la COP26 avec un rehaussement de leur cible climatique, le Québec s'est présenté avec la même cible depuis 2015,

soit une réduction de 37,5 % des GES. Il est important de mentionner que le Québec n'avait pas l'obligation de rehausser ses cibles, puisque l'État reconnu est le Canada.

Le gouvernement de la CAQ n'a jamais fait de l'environnement une priorité, mais le passage du premier ministre aura permis de lui faire comprendre toute l'importance de ce dossier. Le premier ministre semble avoir compris cette importance, mais en gardant le cap sur la croissance économique en utilisant le slogan « Moins de GES, plus de richesses ». Donc, pas de changements structurels de la part de la CAQ en perspective.

En revanche, le gouvernement du Québec a marqué un grand coup en annonçant son adhésion à la Beyond Oil & Gas Alliance (BOGA), fermant ainsi un peu plus la porte à l'exploitation des hydrocarbures en sol québécois.

Le Québec a également contribué à l'action climatique en matière de finance, en ajoutant 10 millions de dollars pour des programmes d'adaptation.

Finalement, le gouvernement du Québec a clairement indiqué son intention de développer la filière de l'hydrogène vert.

LE CANADA À LA COP26

De son côté, le Canada s'est rendu à la COP26 avec un nouveau ministre de l'Environnement, Steven Guilbault, pour qui c'était une 19e COP. Il a été présent pour la quasi-entièreté de l'événement.

Le premier ministre Justin Trudeau a également participé au Sommet des leaders, tentant de rallier les autres pays au principe d'une tarification carbone mondiale. Cette idée n'a pas reçu un accueil très chaleureux. Plusieurs pays, dont l'Union européenne et les États-Unis misent plutôt sur un ajustement carbone à la frontière.

D'autres ministres étaient également présents, soit Chrystia Freeland (finances), Jonathan Wilkinson (ressources naturelles) et Omar Alghabra (transport).

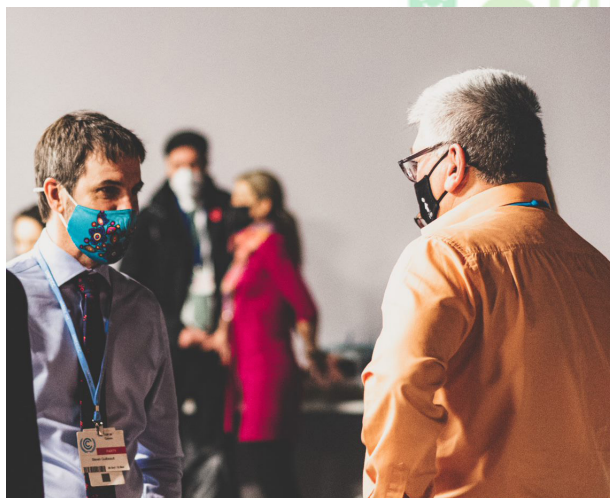
Le gouvernement du Canada a été très actif

durant la COP26 et à l'avant-garde, signant à peu près tous les accords possibles. Il a néanmoins refusé de joindre BOGA.

Le Canada a également appuyé une initiative pour mettre fin immédiatement aux subventions des hydrocarbures à l'international et s'est engagé à faire de même en 2023, selon les textes du Pacte pour le climat de Glasgow. La performance du Canada a été qualifiée de bonne, mais il faut rappeler que c'est un gouvernement minoritaire et que sa portée en est amoindrie. De plus, c'est le seul pays du G7 qui a augmenté ses GES depuis 2015, essentiellement à cause de son industrie des hydrocarbures.

Quelques informations logistiques :

- 120 chefs d'État;
- 50 000 personnes déléguées enregistrées;
- 38 000 personnes présentes;
- 194 pays représentés;
- Endroit : Scottish Event Campus, Glasgow, Écosse, Royaume-Uni.



3. LA FTQ À LA COP26

HÉBERGEMENT

La FTQ a assumé, comme lors des précédentes COP, la logistique d'hébergement. Cependant, la situation sanitaire a grandement alourdi cette opération. Dans un premier temps, il a été impossible de trouver un hôtel, plusieurs mois avant la COP.

D'un côté, le secrétariat de la CCNUCC avait réservé un grand nombre de chambres d'hôtel. La capacité de Glasgow est d'environ 15 000 chambres. D'un autre côté, constatant l'opportunité pour les hôteliers de faire des profits, les prix par nuit sont rapidement devenus inaccessibles. Le coût variait entre 600 \$ à 3 000 \$ par nuit. De plus, il était impossible d'annuler et d'obtenir un remboursement. Il faut également noter que la tenue de la COP26, aux dates prévues, a été incertaine jusqu'à environ deux mois avant les dates officielles.

La FTQ a donc opté pour la plateforme hotels.com pour réserver les chambres. Normalement, la centrale n'utilise pas ce genre de plateforme, mais elle est devenue incontournable pour assurer l'hébergement de la délégation FTQ. Il a été également nécessaire que la FTQ débourse l'entièreté du prix des chambres, quelques semaines avant la tenue de l'événement pour éviter de les perdre. Les syndicats affiliés ont par la suite été facturés par la FTQ. Cette situation a mis une pression sur le service de la comptabilité de la FTQ qui demande à ce que la pratique change pour les prochaines COP.

Les syndicats affiliés ont indiqué grandement apprécier l'aide de la FTQ dans la logistique d'hébergement et que c'est un facteur important pour leur participation.

La délégation a logé au **Busby Hotel**, situé à 16 km de la COP26.

Le coût moyen des chambres était de **251,00 \$/nuitée**.

FORMATION AVANT LE DÉPART

La FTQ a tenu 9 sessions de formation avant le départ pour la COP26. Les rencontres étaient en moyenne une fois par mois, avec quelques rencontres rapprochées dans les deux mois précédents la COP26.

Les formations étaient structurées en trois blocs :

1. Informations sur la COP26 : mise à jour, dernières nouvelles, état de la logistique, avancement des travaux, accréditation, etc.
2. Littéracie concernant les COP et la CCNUCC : termes, structures de rencontres, Accord de Paris, etc.
3. Objectifs de la délégation : mandats des membres de la délégation, autonomie, etc.

Les membres de la délégation ont grandement apprécié ces sessions de formation qui leur ont permis de mieux préparer leurs sujets d'intervention.

Il avait été proposé d'organiser une ou deux rencontres avec le CTC, mais il n'a pas été possible de les finaliser.

En plus des rencontres organisées par la FTQ, la délégation a eu la chance de participer à des rencontres préparatoires avec la Confédération syndicale internationale et Environnement et Changements Climatiques Canada. De plus, plusieurs courriels ont été transférés aux membres de la délégation, selon les intérêts et les mandats.

Finalement, un guide a été remis à la délégation, sous forme de PowerPoint, regroupant toutes les informations et tous les liens importants. Ce dernier a été grandement apprécié.



RENCONTRES POLITIQUES

Les membres de la délégation de la FTQ ont rencontré les représentants et représentantes politiques suivants :

- Bloc Québécois :
Madame Kristina Michaud
- Coalition Avenir Québec :
Messieurs François Legault
et Benoit Charette
- Nouveau Parti Démocratique :
Monsieur Jagmeet Singh
- Parti Libéral du Canada :
Monsieur Steven Guilbault
(2 membres de la délégation FTQ)
- Parti Libéral du Québec :
Monsieur Carlos Letao
- Parti Québécois :
Monsieur Sylvain Gaudreault
- Québec Solidaire :
Madame Émilise Lessard-Therrien
- Sénatrice indépendante :
Madame Rosa Galvez

Les sujets abordés étaient les suivants :

- Mise en place d'un groupe de travail fédéral sur la transition juste visant la mise en place d'une législation;
- Finalisation de la mise en place d'un groupe de travail provincial sur la transition juste;

- Adoption d'un ajustement carbone à la frontière;
- Adoption de meilleurs critères sur les achats publics.

La planification des rencontres avec les représentants et représentantes politiques était adéquate. Cependant, plusieurs rencontres ont eu lieu dans une grande cafétéria qui était bruyante et où il manquait de place. Cette situation était inévitable à cause des mesures sanitaires et le nombre d'espaces disponibles. Deux rencontres ont eu lieu dans des restaurants et ont permis plus d'échanges.

La CAQ a été rencontrée à deux reprises en compagnie des autres organisations de la société civile. La rencontre avec François Legault s'est déroulée en deux temps : une rencontre avec le milieu des affaires et une rencontre avec la société civile. La rencontre avec Benoit Charette regroupait tout le monde.

La FTQ a demandé à la CAQ de reconnaître l'apport de la société civile dans les COP au même niveau que la délégation d'affaires et d'organiser des rencontres de planification avant les COP. De plus, la FTQ a proposé au ministre de l'Environnement de finaliser la mise en place du groupe de travail provincial sur la transition juste et d'organiser une activité dans le cadre de la COP27 démontrant le savoir du Québec quant à sa culture de dialogue social.

Du côté fédéral, il a été demandé au ministre Steven Guilbault de donner plus d'importances à la transition juste dans les interventions du gouvernement fédéral.



COMMUNICATIONS

La FTQ a délégué Rima Chaaban, du service de l'information. Elle était accompagnée par Philippe Lapointe, conseiller aux communications de la FTQ-Construction. Tous deux avaient des tâches attribuées aux communications pour la délégation FTQ. D'autres membres ont participé à l'effort de communications, soit en publiant des photos ou en produisant des podcasts.

La délégation était adéquatement équipée en matériel audiovisuel.

Cependant, il y avait un manque de coordination sur place pour bien suivre le plan de communications. Ceci s'explique par le fait qu'une COP est un événement immense et que la grande majorité de la délégation en était à sa première expérience. Sans parler du fait que c'était la première fois qu'une délégation FTQ avait des personnes dédiées aux communications à une COP.

La décision avait été prise de couvrir les activités de la délégation en tant qu'entité FTQ. L'objectif étant de démontrer l'unité et la cohésion du groupe. Cependant, les actions des syndicats affiliés n'ont pas été adéquatement rapportées, ce qui a causé quelques frictions. Un équilibre est à prévoir.

Finalement, la FTQ a accordé plusieurs entrevues aux médias du Québec pour expliquer sa présence à la COP26, l'état des négociations et le concept de transition juste.

RÔLE D'OBSERVATEURS

Les membres de la délégation avaient une accréditation d'observateurs, à l'exception de Patrick Rondeau qui avait une accréditation de partie, ce qui lui permettait d'avoir accès partout. En principe les accréditations « observateurs » permettent d'avoir accès à presque partout pour assurer le processus de transparence des négociations.

Les mesures sanitaires mises en place par le Royaume-Uni ont grandement nui au rôle normalement attribué d'observateurs aux membres de la délégation.

Cette situation, couplée au fait que les sujets de négociation sont complexes, a malheureusement mis hors de portée les négociations pour les membres de la délégation. Ils ont donc senti qu'ils avaient peu d'influence sur l'orientation des négociations.

De son côté, Patrick Rondeau a joué un rôle d'avant-garde au Forum sur l'implantation des mesures de riposte et de diversification économique, table de négociation où il est question de transition juste. Face à la situation sanitaire, l'équipe d'Environnement Canada manquait de personnes négociatrices et leur présence était limitée. Patrick faisait donc rapport à l'équipe de négociation des discussions à l'intérieur du Forum, sans pour autant pouvoir intervenir au nom du Canada.



À ce sujet, plusieurs membres ayant une accréditation de partie, donc étant reconnus comme faisant partie de la délégation canadienne, ont demandé à différentes reprises de participer aux tables de négociation auxquelles l'équipe d'Environnement Canada était absente. Le gouvernement fédéral a préféré la chaise vide à des acteurs dûment accrédités provenant de la société civile.



COVID

Les membres de la délégation ont disposé d'une information de première ligne sur les démarches à suivre concernant la COVID. Des adresses pour passer des tests PCR leur ont été fournies, les démarches pour l'entrée au Royaume-Uni leur ont été expliquées, des tests LFD les attendaient à l'hôtel, un test PCR leur a été fourni pour leur entrée au pays, des endroits pour faire un test PCR pour le retour au Canada leur ont été indiqués et des explications pour le retour au Canada leur ont été communiquées.

Les membres de la délégation FTQ ont eu à déboursier eux-mêmes les frais pour passer un test PCR leur permettant de prendre l'avion.

Sur place, l'organisation de la COP26 leur a fourni un test PCR à faire dans les 48 heures et des tests LFD qui devaient être faits sur une base quotidienne. Des agents de sécurité inspectaient les résultats à l'entrée de la COP26.

Le port du masque était obligatoire en tout temps.

ACCREDITATION

Les membres de la délégation FTQ étaient détenteurs des accréditations suivantes :

- Patrick Rondeau : partie – Canada
- Denis Bolduc : observateur – FTQ
- Rima Chaaban : observatrice – FTQ
- Sami Dellah : observateur – FTQ
- Marc Glogowski : observateur – Équiterre
- Martin L'Abbée : observateur – FTQ
- Philippe Lapointe : observateur – FTQ
- Benjamin Sweeney : observateur – AQOCI (semaine 1) et CSI (semaine 2)

TRANSPORT

Les membres de la délégation FTQ assumaient eux-mêmes les démarches pour le transport aérien. Un achat de groupe n'est jamais souhaitable, puisque les prix sont plus élevés de la part des transporteurs aériens. Cependant, un fichier Excel collaboratif a été créé pour que les membres de la délégation puissent consulter les détails de vol de leurs collègues. Cela a facilité la coordination, notamment pour l'arrivée au Royaume-Uni.

Les membres de la délégation ont utilisé l'autobus et le taxi pour se déplacer de l'aéroport à l'hôtel.

Les membres de la délégation ont utilisé le train, le taxi ou des navettes pour se rendre à la COP26.



L'organisation de la COP26 a fourni un titre de transport aux personnes déléguées, leur permettant d'utiliser tous les moyens de transport public gratuitement. De plus, des autobus nolisés, sous forme de navettes, étaient à la disposition des personnes déléguées. Cependant, le circuit était court et ne couvrait qu'un petit territoire de Glasgow.



LOGISTIQUE GÉNÉRALE À LA COP26

L'offre de nourriture sur place laissait grandement à désirer.

L'espace général de la COP26 était trop petit pour autant de personnes déléguées. L'espace des pavillons des pays et des organisations a été réduit significativement. Le Canada n'avait pas de pavillon.

Les bureaux des circonscriptions étaient à l'extérieur des autres bureaux et difficiles à trouver, ce qui limitait les échanges entre les acteurs syndicaux et les autres organisations.

La totalité des rencontres concernant les négociations se déroulait dans la zone bleue au Scottish Event Campus. Il y avait également une zone verte pour le grand public, mais à 30 minutes de marche de la zone bleue. La délégation n'a pas participé aux activités de la zone verte.

4. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Les membres de la délégation FTQ considèrent avoir atteint leurs objectifs et d'avoir acquis de nouvelles compétences professionnelles :

- FTQ-Construction : apprentissage d'exemples de projet de transition juste dans le secteur de la construction;
- Ajustement carbone à la frontière : objectif atteint de sensibiliser tous les acteurs politiques sur l'importance pour le Canada de mettre en place un ajustement carbone à la frontière;
- Avancement du dossier sur le financement du transport collectif;
- Meilleure connaissance du concept de transition juste;
- Meilleure connaissance des enjeux liés à la crise climatique;
- Prise de conscience de l'urgence climatique;
- Développement de plus de volonté pour accélérer le travail syndical en matière de lutte aux changements climatiques;
- Meilleure connaissance du rôle des COP;
- Réseautage réussi avec des organisations syndicales internationales, particulièrement au niveau de la francophonie.

5. PARTENAIRES ET ALLIANCES

Collectif de la société civile québécoise vers la COP26 :

La FTQ a participé au comité de coordination du Collectif de la société civile québécoise vers la COP26. Les autres organisations membres de ce comité de coordination étaient les YMCA, Oxfam-Québec et CAN-RAC. L'objectif du collectif était d'organiser une délégation de la société civile québécoise pour la COP26. Due à la COVID, il n'a pas été possible d'atteindre cet objectif. Les activités du Collectif ont plutôt été d'organiser des webinaires sur les enjeux de la COP26 et des laboratoires digitaux pour préparer les personnes qui voulaient participer à la COP26.

Confédération syndicale internationale (CSI):

La CSI est le point focal pour la circonscription syndicale. Son rôle est de coordonner l'action des syndicats internationaux. La FTQ est très active au sein des activités de la CSI. À certains moments, la FTQ a d'ailleurs agi au nom de la circonscription TUNGO. Puiseurs groupes de travail se sont spontanément mis en place, contrairement aux autres COP. Cette situation a occasionné un manque de coordination entre ces groupes. Ces groupes portaient sur l'article 6, le Forum sur l'implantation des mesures de riposte et la diversification économique, le bilan mondial et les droits de la personne.

IndustriALL :

Plusieurs échanges ont eu lieu entre la FTQ et IndustriALL, particulièrement sur les modèles d'adaptation du concept de transition juste au niveau domestique et sur la formation professionnelle. IndustriALL est la fédération syndicale mondiale du secteur industriel.

Equiterre :

Échanges de stratégies.

Just Transition Centre :

La FTQ collabore depuis plusieurs années aux travaux du Just Transition Centre. Lors de la COP26, la FTQ a pu expliquer ses actions au Québec. Le Just Transition Centre provient de la CSI.

Trade Unions for Energy Democracy :

La FTQ a participé à l'élaboration d'un rapport sur l'énergie, piloté par TUED. Cependant, il n'y a pas eu d'activités conjointes entre les deux organisations durant la COP26. TUED est un réseau syndical militant pour la démocratisation de l'énergie.

Confédération Générale du Travail (France) :

Plusieurs travaux et échanges ont eu lieu entre la CGT et la FTQ. Notamment sur le partage des meilleures pratiques concernant la transition juste, la mobilisation contre les changements climatiques et le plaidoyer politique.

YOUNGO :

C'est la circonscription jeune. Benjamin Sweeney, également membre du comité des jeunes de la FTQ, a eu plusieurs échanges avec cette circonscription. Cela a permis d'entreprendre des discussions sur les emplois verts.

Réseau Action Climat :

Source incontournable de savoir et de stratégies durant une COP. La FTQ est membre de CAN-RAC.

Réseau national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec :

Échanges de stratégies.

COPTICOM :

Planification des échanges entre les acteurs de la société civile du Québec.



6. ACTIVITÉS

Les membres de la délégation FTQ ont participé aux activités suivantes :

COP26

- **Caucus**

- o Caucus tous les matins avec Environnement et Changements climatiques Canada
- o Caucus tous les matins avec la circonscription TUNGO
- o Caucus tous les matins avec CAN-RAC

- **Négociations**

- o 5e rencontre du KCI
- o Forum sur l'implantation des mesures de riposte et la diversification économique
- o Presidency's Open Dialogue between Parties and Observers
- o Groupe de travail sur le bilan mondial

- **Autres rencontres**

- o Sessions de débriefage tous les soirs
- o Rencontre de travail : Global Stocktake Meeting - CAN/TUNGO
- o Panel : COP26 informal working group meeting on Just Transition and Decent Work
- o Conférence : The imperative of a Just Transition for the workforce to save our climate, lessons from the unions
- o Rencontre : SB Chairs dialogue with observers
- o Panel : A Civil Society Equity Review of Fossil Fuel Extraction
- o Grand événement : Accelerating a just and inclusive energy transition: energy day opening event
- o Conférence : UNFCCC: Progress of the implementation of the Warsaw International Mechanism for Loss and Damage
- o Conférence : Structural Change: Reshaping the fossil-fuel powered economies
- o Grand événement : Unifying for change: the global youth voice at COP26

- o Rencontre : Intergenerational inquiry: youth stepping up climate action
- o Panel : Advancing a human rights based approach to climate action for people and planet
- o Grand événement : Responding to the IPCC report: keeping 1.5°C alive
- o Grand événement : Accelerating the ZEV
- o Conférence : Powering Past Coal and Just Transition – The Trade Union Perspective
- o Conférence : Climate and Transport: What's Needed for Sustainable Mobility and How to Get There
- o Webinaire : Discussion sur la COP26:
- o Assemblée et marche : People's Plenary

SOMMET DES PEUPLES DE LA COALITION COP26

- Marche : Global Day of Action
- Just Transition Hub
- Transition écologique et débats dans le mouvement syndical

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE DE LA CSI

- Présence sur deux lignes de piquetage en soutien aux syndicats écossais

- **Traité pour la non-prolifération des hydrocarbures**

- Fossil Fuel Phase Out Fest

- **Activités syndicales**

- Réunion conjointe entre IndustriALL Global et industriAll Europe sur la transition juste

- **Dialogues pour le climat**

- Webinaire : La juste part du Québec à l'effort mondial pour limiter l'augmentation de température à 1,5 °C
- Webinaire : L'importance de bien communiquer les résultats de la conférence de Glasgow
- Sessions de débriefage pour les gens au Québec



7. FINANCEMENT

Chaque organisation syndicale a assumé les frais de sa participation.

La FTQ a également conclu une entente avec la **Caisse des travailleuses et des travailleurs unis** pour rembourser l'hébergement et le transport des deux personnes déléguées aux communications.



8. RECOMMANDATIONS

HÉBERGEMENT

- Il est recommandé que la FTQ poursuive la réservation des chambres d'hôtel pour l'ensemble de la délégation;
- Il est recommandé de trouver la façon la plus simple pour payer les chambres d'hôtel tout en assurant un support aux syndicats affiliés et en allégeant la tâche pour le service de comptabilité de la FTQ;
- Il est recommandé de tenter de trouver un hôtel où la délégation du CTC loge également.

POLITIQUE

- Faire le point rapidement après la COP pour identifier les dossiers politiques à suivre avec les divers gouvernements et faire des suivis;
- Se coordonner avec les autres groupes de la société civile avant de rencontrer des membres des gouvernements élus;
- Mieux coordonner la délégation FTQ avant de rencontrer des personnes politiques;
- S'assurer d'avoir un mandat clair de son syndicat et pas uniquement de sa section locale;
- Organiser une rencontre en ligne avec les vice-présidences de la FTQ dont le syndicat est présent à la COP le vendredi de la première semaine de l'événement, pour échanger sur les priorités politiques;

FORMATION PRÉ-DÉPART

- Organiser une à deux sessions avec la délégation syndicale canadienne coordonnée par le CTC;
- Clarifier les rôles des membres de la délégation en préparation des rencontres avec les partis politiques lors de la COP;
- Clarifier les mandats des membres de la délégation et panifier un partage des tâches;
- Expliquer clairement les enjeux de la prochaine COP pour permettre aux membres de la délégation de suivre un sujet rapidement;
- Organiser une rencontre spécifique sur le plan de communications.

COMMUNICATIONS

- S'assurer d'avoir du matériel audiovisuel de qualité professionnelle;
- Évaluer la possibilité de faire de courts bilans en utilisant des plateformes telle que Tik Tok.



9. CONCLUSION

Depuis 2015, la FTQ est de plus en plus reconnue comme une actrice importante des COP, autant de la part des acteurs syndicaux et des représentants gouvernementaux, autant au fédéral qu'au provincial.

Cette présence a permis l'accélération de discussions pour la mise en place de mesures politiques pour une transition juste au Québec et au Canada.

Les membres de la délégation FTQ provenaient presque tous du comité environnement de la FTQ. Cela facilite les travaux de la centrale à l'interne.



